DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES HUMAINES

### Note de la DGRH

- Enseignement supérieur -

n° 9 - Octobre 2022

## Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Année 2021

En 2021, 91 600 enseignants sont en fonction dans les établissements publics d'enseignement supérieur. Parmi eux, 55 300 appartiennent aux corps des enseignants-chercheurs titulaires (y compris les corps à statuts spécifiques et les hospitalo-universitaires), 12 900 sont des enseignants du second degré et 23 400 sont des enseignants contractuels (hors chargés d'enseignement vacataires, agents temporaires vacataires et enseignants invités). Entre 2020 et 2021, l'effectif total des enseignants du supérieur a progressé de 1 %. Parmi les enseignantschercheurs titulaires, 45 % des maîtres de conférences et 28 % des professeurs des universités sont des femmes.

Falilath Adedokun Jérôme Tourbeaux DGRH A1-1

Les personnels enseignants de l'enseigne- tractuels sur emplois vacants du second ment supérieur se répartissent en trois degré (7 %), ainsi que les lecteurs et les grandes catégories : les enseignants- maîtres de langues (4 %). chercheurs titulaires (60 %), les enseignants du second degré affectés dans l'en- Les effectifs des enseignants du supégnants contractuels (26 %) (figures 1 et 2). Les enseignants-chercheurs titulaires (y compris les corps à statuts spécifiques et L'effectif total des enseignants du supépour un tiers de professeurs des universi-

conférences (MCF). tuant un service d'enseignement (28 %), les attachés temporaires d'enseignement de 4 %. et de recherche (21 %), les contractuels des Les effectifs des enseignants du supérieur

seignement supérieur (14 %) et les ensei- rieur se stabilisent depuis une dizaine

les hospitalo-universitaires) se composent rieur a augmenté de 5 % au cours des vingt dernières années, variant de 87 430 en tés (PR) et pour deux tiers de maîtres de 2001 à 91 580 en 2021. Les effectifs des enseignants contractuels ont augmenté La catégorie des enseignants contractuels de 9 %, ceux des PR de 8 % et ceux des réunit les doctorants contractuels effec- MCF de 4 %. En revanche, les effectifs des enseignants du second degré ont diminué

disciplines hospitalo-universitaires (19 %), se sont cependant stabilisés de 2011 à les enseignants associés (12 %), les con- 2021 (-0,2 %), ceux des MCF et des enseitractuels LRU (10 %), les professeurs con- gnants du second degré ayant diminué

### MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Égalité Fraternité

Direction générale des ressources humaines (DGRH):

72, rue Regnault 75243 Paris Cedex 13

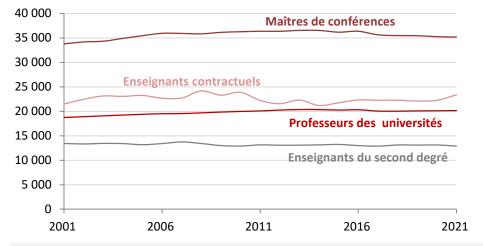
Directeur de la publication :

Vincent Soetemont

Rédacteur en chef :

Jérôme Tourbeaux e-ISSN 2740-8787

#### 1 Évolution de l'effectif des personnels de l'enseignement supérieur depuis 2001



Sources: DGRH A1-1 / GESUP 2 - RHSUPINFO - Enquêtes sur la situation des enseignants contractuels

#### (2) Enseignants en activité dans l'enseignement supérieur en 2021

Fonctions  Groupe de disciplines CNU	Professeurs des universités titulaires (et stagiaires)	Maîtres de conférences titulaires (et stagiaires)	Enseignants du second degré	Doctorants contractuels avec mission d'enseignement (1)	Attachés temporaires d'enseignement et de recherche (2)	Enseignants associés	Lecteurs et maîtres de langue	Professeurs contractuels sur emplois vacants du second degré	Contractuels LRU	Chefs de clinique, AHU, PHU (3)	Total
Groupe 1 : Droit et Science politique	1 364	2 455		461	754	277		48	116		5 475
Groupe 2 : Sciences économiques et de gestion	1 070	2 831	1 829	267	474	573		237	284		7 565
Sous-total : Droit-Economie-Gestion	2 434	5 286	1 829	728	1 228	850		285	400		13 040
Groupe 3 : Langues et Littératures	1 534	3 967	4 158	344	565	79	898	459	446		12 450
Groupe 4 : Sciences humaines	2 098	4 416	841	692	779	413		125	203		9 567
Groupe 12 : Interdisciplinaire	589	1 891	1 782	166	260	305	6	147	129		5 275
Théologie	27	21		1	2				2		53
Sous-total : Lettres-Sciences humaines	4 248	10 295	6 781	1 203	1 606	797	904	731	780		27 345
Groupe 5 : Mathématiques et Informatique	2 096	4 308	1 087	785	507	140		89	127		9 139
Groupe 6 : Physique	928	1 387	613	247	56	10		20	23		3 284
Groupe 7 : Chimie	1 057	2 024	162	426	91	21		10	46		3 837
Groupe 8 : Sciences de la terre	441	835		215	74	17		2	27		1 611
Groupe 9 : Sciences de l'ingénieur	2 298	4 526	1 817	650	368	195		102	189		10 145
Groupe 10 : Biologie et Biochimie	1 248	3 139	415	616	235	56		25	46		5 780
Sous-total : Sciences-Techniques	8 068	16 219	4 094	2 939	1 331	439		248	458		33 796
Pharmacie	561	1 139		78	61	81		9	15	77	2 021
Médecine	4 115	1 428				342				3 924	9 809
Odontologie	156	331				40				413	940
Autres sections de santé	4	9				6		20	5		44
Sous-total : Santé	4 836	2 907		78	61	469		29	20	4 414	12 814
Corps spécifiques affectés dans des grands établissements (hors CNU)	558	479									1 037
Non renseigné			172	1 680	572	180	19	265	664		3 552
Total	20 144	35 186	12 876	6 628	4 798	2 735	923	1 558	2 322	4 414	91 584

Sources: DGRH A1-1 / GESUP 2 - RHSUPINFO - Enquêtes sur la situation des enseignants contractuels

que ceux des enseignants contractuels Lettres-Sciences humaines (- 3 %) et de menté le plus rapidement (+ 6 % entre et des PR ont augmenté (+ 5 % et la Santé (- 4 %) ayant diminué. + 0,4 %).

Entre 2020 et 2021, l'effectif total des des effectifs relèvent du groupe discipli- Droit et Science politique (+ 3 %) et des enseignants du supérieur a progressé naire des Sciences de l'ingénieur, 26 % Sciences humaines (+ 2 %). En revanche, de 1 %.

### vant des Sciences-Techniques sont Sciences de la terre (figure 3). les plus nombreux

Variant peu dans le temps, les effectifs d'enseignants-chercheurs titulaires qui disciplinaire se répartissent pour près du groupe Interdisciplinaire (17 %). grande discipline des Gestion et en Santé.

Les effectifs en Droit-Economie-Gestion Parmi les sous-groupes disciplinaires, mise en valeur du patrimoine par

(respectivement - 3 % et - 2 %), tandis des Sciences-Techniques (- 2 %), des sportives (STAPS) - est celui qui a aug-

Les enseignants-chercheurs rele- mie, 9 % de la Physique et 5 % des (-5 % chacun), des Sciences de la terre

humaines se compose pour l'essentiel cette même période. des enseignants-chercheurs titulaires - relèvent des Sciences humaines (45 %) Les enseignants-chercheurs dont le MCF et PR – selon leur appartenance et des Langues-littératures (38 %), puis statut est spécifique

de la moitié d'entre eux (45 %) dans la Les effectifs de la grande discipline du Parmi Sciences- Droit-Economie-Gestion se répartissent chercheurs titulaires, 1 037 (soit 2 %) Techniques, 27 % en Lettres-Sciences pour moitié entre le Droit-science poli- appartiennent à des corps à statuts parhumaines et 14 % en Droit-Economie- tique et les Sciences économiques- ticuliers. Ces statuts répondent à des gestion.

sont cependant les seuls à avoir aug- l'effectif du groupe Interdisciplinaire - exemple) et/ou sont spécifiques à cermenté au cours des dix dernières an- qui comprend notamment les Sciences tains établissements.

2011 et 2021), suivi de ceux des Au sein des Sciences-Techniques, 28 % Sciences économiques-gestion et du des Mathématiques-informatique, 18 % les effectifs des Langues et littératures de la Biologie-biochimie, 13 % de la Chi- (- 11 %), de la Physique et de la Chimie (- 3 %) et des Mathématiques-La grande discipline des Lettres-Sciences informatique (- 2 %) ont diminué sur

les 55 330 enseignantsmissions particulières (conservation et

nées (+ 3 % entre 2011 et 2021), ceux et techniques des activités physiques et Assimilés aux corps des universitaires –

<sup>(1) 10 848</sup> doctorants contractuels n'ont pas d'activité d'enseignement sur un total de 17 476 doctorants contractuels. Depuis 2016, ils peuvent toutefois, sous conditions, cumuler des activités d'enseignement hors contrat doctoral.

<sup>(2) 3 807</sup> ATER sont à temps plein et 991 à temps partiel, ce qui correspond à 4 303 équivalents temps plein.

<sup>(3)</sup> AHU: Assistants hospitalo-universitaires; PHU: Praticiens hospitalo-universitaires.

dont les statuts sont définis par le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 - les corps à statuts spécifiques comptent en 2021 :

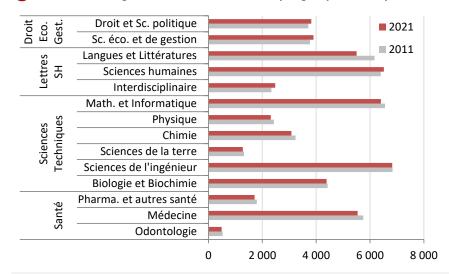
- 105 astronomes et 117 astronomes adjoints;
- 43 physiciens et 74 physiciens adjoints;
- 113 directeurs d'études et 56 MCF de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS);
- 140 directeurs d'études et 92 MCF de l'École pratique des hautes études, de l'École nationale des chartes et de l'École française d'Extrême Orient ;
- 73 professeurs et 140 MCF du Muséum national d'Histoire naturelle ;
- 55 professeurs du Conservatoire national des arts et métiers ;
- 24 professeurs et 3 sous-directeurs de laboratoire du Collège de France;
- 2 professeurs de l'École centrale des gé ou en disponibilité. arts et manufactures.

#### Les enseignants-chercheurs sont principalement en fonction dans les universités

La plupart (92 %) des enseignantschercheurs en fonction sont affectés dans les universités et les universités de technologie. Les 8 % restants sont affectés dans les écoles d'ingénieurs et les autres établissements (écoles normales supérieures, instituts d'études politiques, grands établissements, etc.).

À cette population, s'ajoutent 2 080 enseignants-chercheurs (soit 4 % de la totalité des enseignants-chercheurs) qui ne sont pas en fonction dans des établissements relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : ils sont pour moitié en position

#### (3) Effectifs d'enseignants-chercheurs titulaires par groupe de disciplines CNU



Sources: DGRH A1-1 / GESUP 2 - RHSUPINFO

Champ: Enseignants-chercheurs hors corps spécifiques.

#### La dynamique de recrutement des enseignants-chercheurs assure leur Les MCF ont en moyenne 47 ans renouvellement

été recrutés alors que 1 090 ont pris leur (48 ans), à cause de recrutements plus retraite (figure 4).

des PR s'effectuant parmi les MCF, ces moyenne). de la population des enseignants- (51 ans). chercheurs existent par ailleurs (décès, Les PR relevant du Droit-Economiedémission...).

d'enseignant-chercheur.

de détachement et pour moitié en con- L'âge moyen et l'âge au recrutement des enseignants-chercheurs varient selon les disciplines

(révolus), avec peu de variation d'une discipline à l'autre (figure 5). Les MCF En 2021, 1 810 enseignants-chercheurs, relevant des Lettres-Sciences humaines MCF et PR (hors corps spécifiques), ont sont cependant un peu plus âgés tardifs en moyenne que dans les autres Cependant, le recrutement de la plupart disciplines (37 ans contre 35 ans en

derniers ne sortent donc pas de la popu- Les PR sont plus âgés en Lettres-Sciences lation des enseignants-chercheurs tout humaines (56 ans) et en Santé (55 ans), en étant comptabilisés comme nouvelle- qu'en Sciences-Techniques (54 ans) et, ment recrutés. D'autres modes de sortie surtout, qu'en Droit-Economie-Gestion

Gestion sont en moyenne un peu plus Au final, on observe un peu plus de 1 jeunes que dans les autres grandes discirecrutement pour 1 départ en retraite plines, car jusqu'en 2015, le concours d'agrégation du supérieur était le princi-

#### (4) Effectifs des enseignants-chercheurs titulaires recrutés, en activité et partant à la retraite en 2021

	Maîtres de conférences							Professeurs des universités						
Grande discipline	Recrutements (1)		En activité (2)		Départs en retraite (3)		Recrutements (1)		En activité (2)		Départs en retraite (3)			
	Total	Part de Femmes	Total	Part de Femmes	Total	Part de Femmes	Total	Part de Femmes	Total	Part de Femmes	Total	Part de Femmes		
Droit-Economie-Gestion	185	45%	5 286	51%	72	44%	36	39%	2 434	35%	47	17%		
Lettres-Sciences humaines	376	61%	10 295	58%	191	52%	202	58%	4 248	43%	195	44%		
Sciences-Techniques	357	31%	16 219	34%	158	31%	214	30%	8 068	20%	216	14%		
Santé	227	41%	2 907	52%	44	34%	213	37%	4 836	25%	164	20%		
Total	1 145	45%	34 707	45%	465	42%	665	41%	19 586	28%	622	25%		

Sources: DGRH A1-1 / GESUP 2 - RHSUPINFO - ANTEE/FIDIS

- (1) Enseignants-chercheurs recrutés par concours au cours de l'année civile 2021 (hors article 46.3, agrégation, mutation et détachement).
- (2) Enseignants-chercheurs en activité dans les établissements d'enseignement supérieur au 31/12/2021.
- (3) Les départs à la retraite sont ceux qui ont été enregistrés au cours de l'année civile 2021.

Champ: Enseignants-chercheurs hors corps spécifiques.

pal moyen d'entrer dans le professorat dans cette discipline [1]. Le concours d'agrégation ne nécessitant pas d'habilitation à diriger des recherches (HDR), il permet en effet des recrutements relativement jeunes (moins de 40 ans en moyenne).

En revanche, l'âge de recrutement des PR en Droit-Economie-Gestion par la voie « normale » (c'est-à-dire par le 1° de l'article 46 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984), autorisée dans cette discipline depuis 2015, est de 44 ans. Cet âge est proche de celui observé dans les autres disciplines (45 ans), sauf en Lettres-Sciences humaines, où les recrutements sont plus tardifs (49 ans). Les PR relevant des Lettres-Sciences humaines sont en effet recrutés parmi des MCF en moyenne un peu plus âgés que dans les autres disciplines.

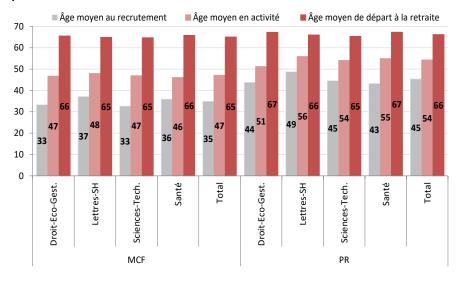
#### Les femmes restent moins nom- fonctions de PR. breuses que les hommes, bien que Ces différences trouvent leur origine (figure 7). leur proportion augmente

chercheurs est davantage composée selon les disciplines [2]. d'hommes (61 %) que de femmes (39 %). La proportion de femmes est bien moins importante chez les PR (28 %) que parmi les MCF (45 %) (figure 4).

Même si cette proportion augmente au fil du temps (+ 5 points pour les MCF ces Parmi les enseignants-chercheurs titu- chercheurs de nationalité étrangère sont (45 % en 2021 pour les MCF et 41 % pour les PR) ne permettra pas d'atteindre à terme la parité entre les hommes et les femmes (figure 6).

Des écarts sexués sont également observables au niveau des grandes disciplines : 58 % des MCF qui relèvent des Lettres-Sciences humaines sont des femmes, contre 52 % en Santé, 51 % en Droit-Economie-Gestion et 34 % en Sciences-Techniques. Dans le corps des PR, la part des femmes est moindre : 43 % en Lettres-Sciences humaines, 35 % en Droit-Economie-Gestion, 25 % en Santé, et 20 % en Sciences-Techniques. Les écarts entre le corps des PR et celui des MCF s'expliquent principalement par le fait que les femmes MCF soutiennent moins souvent l'HDR que les hommes et

#### (5) Âges moyens des enseignants-chercheurs titulaires recrutés<sup>(1)</sup>, en activité et partant à la retraite en 2021



Sources: DGRH A1-1 / RHSUPINFO - ANTEE/FIDIS

(1) Recrutements par concours (hors article 46.3, agrégation, mutation et détachement).

Champ: Enseignants-chercheurs hors corps spécifiques.

avant l'entrée dans le monde profession- Alors que près d'un enseignantnel universitaire : dès le doctorat, la pro- chercheur sur dix est étranger en Lettres En 2021, la population des enseignants- portion de femmes diffère sensiblement -Sciences humaines et en Sciences-

### chercheur sur dix est de nationalité gnants relevant des corps spécifiques, étrangère

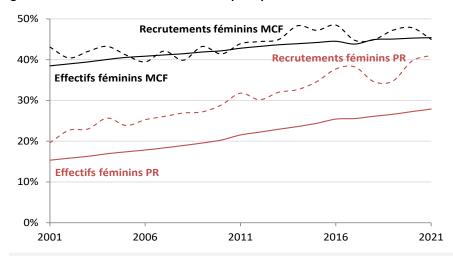
15 dernières années et + 10 points pour laires, 8 % sont étrangers. Si les écarts originaires de l'Union européenne et les PR), le maintien des recrutements de la proportion d'étrangers entre les 16 % du continent africain. féminins en dessous de la barre des 50 % corps sont ténus (8 % de MCF, contre

candidatent relativement moins aux 7 % de PR), ils sont en revanche un peu plus prononcés entre les disciplines

Techniques (9 %), ils ne sont que 5 % en Droit-Economie-Gestion et 3 % en San-Un peu moins d'un enseignant- té . Par ailleurs, parmi les 1 037 ensei-12 % sont étrangers.

> deux tiers des enseignants-

#### (6) Évolution de la part des effectifs et des recrutements féminins d'enseignants-chercheurs titulaires selon le corps depuis 2001



Sources: DGRH A1-1 / GESUP 2 - RHSUPINFO - ANTEE/FIDIS

Champ: Enseignants-chercheurs hors corps spécifiques et hors article 46.3, agrégation, mutation et détachement.

#### Les enseignants du second degré relèvent majoritairement des **Lettres-Sciences humaines**

Parmi les 12 880 enseignants du second degré affectés dans l'enseignement supérieur, 55 % appartiennent au corps des professeurs agrégés, 44 % à celui des professeurs certifiés et 1 % (soit 140 enseignants) à d'autres catégories telles que les conseillers principaux d'éducation ou les enseignants de statut particulier, comme ceux de l'ENSAM (École nationale supérieure des arts et métiers) (figure 8)

La répartition des enseignants du second degré affectés dans l'enseignement du supérieur entre professeurs certifiés et des doctorants contractuels parallèle- stables sur la période étudiée. Ils varient professeurs agrégés est stable. Ces derniers représentent un peu plus de 50 % 2000.

La plupart (93 %) des enseignants du teurs – a augmenté (25 % en 2000), des professeurs contractuels sur emplois second degré sont affectés dans les universités et les universités de technolo- chés temporaires d'enseignement et de stables dans le temps, les lecteurs et gie. Les 7 % restants sont affectés dans recherche (ATER), en particulier depuis maîtres de langues concentrent, selon les écoles d'ingénieurs et les autres établissements (écoles normales supé- ATER représentent 21 % des enseignants contractuels. Les professeurs contracrieures, instituts d'études politiques, contractuels contre 32 % en 2004. grands établissements, etc.).

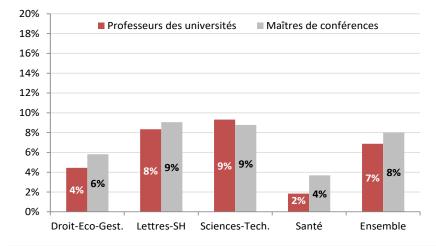
-Techniques et 14 % du Droit-Economie- but des années 2000. Gestion.

qui relèvent des Sciences-Techniques, pitalo-universitaires apparaissent plutôt contractuels participent également à les trois quarts appartiennent au corps des professeurs agrégés, contre la moitié en Droit-Economie-Gestion et en Lettres-Sciences humaines.

#### Les doctorants contractuels sont les enseignants contractuels les plus nombreux

Parmi les enseignants contractuels, la catégorie des doctorants contractuels qui effectuent un service d'enseignement est la plus importante, avec 28 % des effectifs en 2021 (figure 9). Le contrat de doctorant contractuel, créé en 2009, s'est progressivement substitué aux contrats d'allocation de recherche et de monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur, ce qui explique l'essor

#### (7) Enseignants de nationalité étrangère en fonction dans l'enseignement supérieur en 2021



Source: DGRH A1-1 / RHSUPINFO

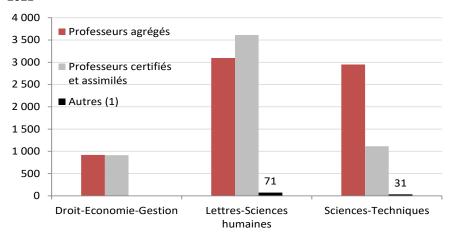
ment au déclin des moniteurs – puis à entre 18 % et 21 % selon les années. leur extinction - depuis 2010. Au fil du Les catégories les moins nombreuses

En revanche, les effectifs des ensei- 10 % des enseignants contractuels.

des effectifs depuis le début des années temps, le nombre relatif de doctorants sont celles des contractuels LRU, des contractuels enseignants – ou moni- lecteurs et maîtres de langues, ainsi que principalement au détriment des atta- vacants du second degré. Relativement le milieu des années 2000. En 2021, les les années, de 4 % à 5 % des enseignants tuels sur emplois vacants du second de-La part des enseignants associés tend gré augmentent depuis le milieu des Un peu plus de la moitié des enseignants également à diminuer lentement : ils ne années 2010, passant de 3 % des effecdu second degré relèvent des Lettres- représentent plus que 12 % des ensei- tifs contractuels en 2014 à 7 % en 2021. Sciences humaines, un tiers des Sciences gnants contractuels, contre 15 % au dé- En 2021, 2 320 contractuels LRU sont dénombrés (contre 1 000 en 2016), soit

Parmi les enseignants du second degré gnants contractuels des disciplines hos- Trois autres catégories d'enseignants

#### (8) Enseignants du second degré en fonction dans l'enseignement supérieur en 2021



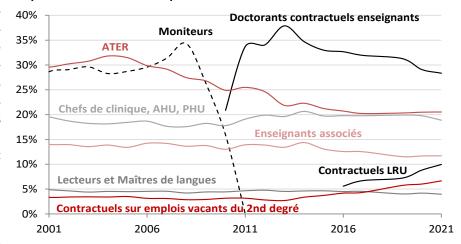
Source: DGRH A1-1 / RHSUPINFO

(1) Psychologues de l'Education Nationale, Conseillers principaux d'éducation, Professeurs de l'Ecole nationale supérieure des Arts et Métiers (ENSAM)... La discipline est connue pour 102 enseignants du second degré appartenant à la catégorie « Autres » (sur 140). Au total, tous corps confondus et Autres, la discipline n'est pas renseignée pour 172 enseignants.

l'enseignement supérieur : les enseignants invités, les chargés d'enseignement vacataires et les agents temporaires vacataires. Les invités et les vacataires assurent généralement un nombre sensiblement réduit d'heures d'enseignement comparé aux autres catégories d'enseignants. Environ 480 enseignants invités et 140 000 enseignants vacataires (recensés dans 81 % des établissements qui ont communiqué ces données) ont été en fonction dans les établissements publics d'enseignement supérieur. ■

[1] Beaurenaut A.-S. et Tourbeaux J. (2018), « Étude sur le recrutement des professeurs des universités dans les disciplines juridiques, politique, économiques et de gestion », MESRI, Documents de travail de la DGRH.

# 9 Répartition des enseignants contractuels en fonction dans l'enseignement supérieur selon le statut depuis 2001



Source: DGRH A1-1 / Enquêtes sur la situation des enseignants contractuels

[2] Tourbeaux J. (2016), « Analyse quantitative de la parité entre les femmes et les universitaires », MESRI, Documents de travail de la DGRH.

#### Sources/Définitions/Méthodologie

- Les données statistiques portant sur les enseignants-chercheurs titulaires et les enseignants contractuels relevant de la santé (chefs de clinique; AHU; PHU) sont issues des fichiers de gestion de la Direction générale des ressources humaines (DGRH) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR). Le terme « enseignants-chercheurs » ne concerne ici que les PR et les MCF universitaires et hospitalo-universitaires, ainsi que les corps assimilés (sauf précision contraire).
- Les données statistiques portant sur les enseignants contractuels (hors santé) proviennent d'une enquête annuelle réalisée auprès des établissements. Les données relatives aux agents relevant de l'article L. 954-3 du code de l'éducation (dits « contractuels LRU »)
   — créés par la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités sont, depuis 2016, considérées comme suffisamment fiables pour être introduites dans la présente publication.
- Les données statistiques relatives aux enseignants titulaires qui figurent dans la présente note sont observées au 31/12/2021. Elles sont considérées comme représentatives de l'année 2021. Les enseignants contractuels sont recensés pour l'année universitaire 2020-2021.
- Le découpage disciplinaire est celui des sections du Conseil national des universités (CNU), y compris pour les enseignants du second degré auxquels est attribuée la section CNU correspondant à leur spécialité disciplinaire.
- Certains personnels ne sont pas évoqués dans cette note : ceux des établissements qui ne relèvent pas du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que ceux qui exercent leurs fonctions dans des établissements du second degré concourant à l'enseignement supérieur (classes préparatoires aux grandes écoles...).
- Certains indicateurs de la présente note diffèrent de ceux de la fiche n°4 de L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France (publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR). Par exemple, les périmètres des enseignants contractuels des deux publications ne correspondent pas exactement, celui de la fiche n°4 incluant notamment les invités. Les données relatives au recrutement diffèrent également de celles présentées dans la Note de la DGRH consacrée à ce thème, cette dernière n'incluant pas les données de la Santé, contrairement à la présente note.

#### En savoir plus

Beaurenaut A.-S. et Valleur-Bousset G. (2022), « La campagne de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités - Session 2021 », MESR, *Note de la DGRH*, n° 7.

Beaurenaut A.-S. (2022), « Les enseignants contractuels affectés dans l'enseignement supérieur - Année 2020-2021 », MESR, *Note de la DGRH*, n° 5.

Adedokun F., Thomas J. et Tourbeaux J. (2022), « Les enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires en 2020 », MESR, *Note de la DGRH*, n° 4.

Toutes les études relatives aux personnels enseignants de l'enseignement supérieur, les fiches démographiques des sections du CNU et le bilan social de l'enseignement supérieur sont publiés sur le site internet du ministère :

http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid118435/bilans-et-statistiques.html